

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 14

Artikel: Un fusil se chargeant soi-même
Autor: S., Auguste de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

juillet, époque où l'on connut la suspension d'armes qui précéda la paix de Vienne. (A suivre.)

II. — GÉNÉRAL BISMARCK.

Une des notabilités militaires de notre époque, le lieutenant-général Frédéric-Guillaume comte de Bismark, a terminé sa carrière le mois dernier à Constance, dans sa 78^e année. Entré d'abord au service du Hanovre, il passa à ceux de Nassau, puis d'Angleterre, et enfin en 1807 sous les drapeaux de son pays, le Wurtemberg. A Ridau, le 1^{er} mai 1809, il se distingua si avantageusement qu'il fut dès lors l'objet d'une attention particulière ; en 1812 il fit comme colonel, sous les ordres de Ney, la campagne de Russie. A Leipsig il fut fait prisonnier ; en 1814 et 1815 il combattit avec vigueur contre la France et fut, en récompense de son zèle, élevé par le roi de Wurtemberg à la dignité de comte. Nommé chef de la cavalerie wurtembergeoise après la première paix de Paris, il se fit remarquer par quelques innovations dans le domaine de la tactique et se créa de cette arme une spécialité. Il donna plus d'importance aux demi-sections, et forma une section d'élite à chaque escadron pour le service de tirailleurs et de flanqueurs. En 1819 le comte de Bismark fut nommé général-major et en 1830 lieutenant-général. En 1826 il fut appelé à Copenhague pour organiser l'armée danoise, et en 1848 il prit sa retraite. Comme soldat, comme diplomate et comme écrivain militaire, Bismark laisse après lui une réputation honorable. Il assista à 18 batailles et à environ 80 combats ; il fut blessé deux fois et eut quatre fois des chevaux tués sous lui. Comme ambassadeur il ne remplit ordinairement que des postes secondaires ; il représenta le Wurtemberg auprès des cabinets badois, prussien, saxon et hanovrien. La plupart de ses écrits traitent surtout de la cavalerie, et renferment, à côté de beaucoup de science, des observations aussi justes qu'originales. Les principaux sont : *Leçons sur la tactique de la cavalerie*. — *Eléments de l'art des manœuvres d'un régiment de cavalerie*. — *Système de la cavalerie*. — *Service de campagne dans la cavalerie*. — *Instruction sur le service de campagne des tirailleurs et des cavaliers*. — *Nouveau système de tirailleurs pour la cavalerie*. — *Bibliothèque du cavalier*. — *Idées tactiques sur la cavalerie*. — *Le général d'après les anciens, etc.* — La poitrine du comte de Bismark était décorée de 18 ordres.

UN FUSIL SE CHARGEANT SOI-MÊME.

Sous ce titre, la *Militär-Zeitung*, de Vienne, publie la communication suivante dont nous laissons la pleine responsabilité à son auteur :

Dans notre siècle, où toutes les armées européennes s'occupent avant tout du perfectionnement des armes à feu, je me trouve dans le cas de donner au public

militaire en général de plus amples renseignements sur la récente découverte d'un capitaine de l'armée autrichienne.

Déjà au commencement de cette année la *Gazette militaire* contenait un article qui faisait allusion à l'invention d'un fusil se chargeant soi-même. Comme une découverte de ce genre serait d'une utilité incalculable, tant au point de vue technique qu'économique, et vu d'ailleurs que son acceptation est parfaitement constatée, à ce qu'on apprend, par le fait d'une commission, instituée par S. A. l'empereur, n'est certainement pas sans intérêt d'avoir quelques détails sur ce fusil, et je donne ci-dessous ceux qui me sont connus :

1° Le fusil nouvellement construit est aussi fort que le fusil ordinaire à capsules, mais il est moins pesant et arrangé pour huit coups sûrs. (D'après des expériences nouvelles il peut être construit jusqu'à seize coups.)

2° Il ne faut que 50 grains de poudre par coup, tandis que le fusil à capsule, en demande 55, et cependant on peut tirer à de plus grandes distances et avec plus de justesse.

3° L'encrassement du fusil est insignifiant, soit qu'on tire un seul coup ou cent coups. On a employé cependant, avec quelque perfectionnement il est vrai, la même poudre et la même balle compressive que précédemment.

4° Chaque cartouche peut-être employée dix à douze fois, ce qui est une importante économie, surtout pour les exercices à feu en temps de paix, car on sait que par le tir il se perd toujours une assez grande quantité de poudre.

5° Par quelque temps qu'il fasse, on n'a pas à craindre que le coup rate, même alors que les cartouches auraient été précédemment dans l'eau. On comprend l'importance d'un tel avantage par les temps de pluie.

6° Le recul est presque nul, ce qui, en épargnant les joues et les épaules des soldats, leur donne l'assurance nécessaire pour le tir.

7° La promptitude de tir de cette arme est si étonnante que, sans se hâter, on peut tirer 12 coups par minute.

8° La pratique de cette arme et l'introduction de son système sont si simples qu'en très peu de temps, et même avec une seule instruction, les recrues pourront sans beaucoup de fatigue être complètement familiarisées avec elle.

9° Par cette invention, de grands changements seraient aussi introduits dans notre tactique, car tous les carrés et les formations en masse deviendraient inutiles; une troupe décidée, dans quelque formation qu'elle soit, pourra bien tranquillement laisser arriver la cavalerie, et culbuter chevaux et cavaliers avant de se servir de la bayonnette, en lui envoyant huit coups parfaitement sûrs; on n'aura besoin que de faire faire demi-tour à droite au troisième rang.

10° Une circonstance très rassurante de cette invention, c'est qu'elle repose aussi sur un principe d'économie. Toutes les armes actuelles peuvent être, à peu de frais, transformées au nouveau système, tandis qu'avec d'autres systèmes la transformation ne peut s'opérer ni si facilement, ni si économiquement. Les parties suivantes du fusil disparaîtraient : a) le chien actuel (remplacé par un beaucoup

plus léger) ; *b*) la cheminée ; *c*) les capsules et leur poche ; *d*) la queue de culasse ; *e*) la baguette ; *f*) le tire-balle. On voit donc qu'il y a une diminution notable.

Le mécanisme du nouveau fusil étant un secret et le privilège spécial de l'inventeur, M. le capitaine pensionné Edmond Pistotnik, du régiment Prohaska-Infanterie, il ne peut pas être donné ici des détails ultérieurs.

L'art actuel de la guerre date de l'introduction des armes à feu et des troupes permanentes. Chaque siècle apporte son nouveau contingent, et comme tout se change et se perfectionne, il est réjouissant de penser que c'est de notre sein que sortira une invention qui dépassera toutes les autres.

Le capitaine Pistotnik est actuellement occupé, en suite d'ordres supérieurs, à appliquer son système aussi au pistolet de cavalerie.

Nous attendons avec impatience le résultat final de cette importante invention, espérant qu'elle sera mise en vigueur avant qu'une autre puissance nous devance.

Vienne, 20 juin 1860.

Signé, Chevalier Auguste de S....,
capitaine I. R.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la *Revue militaire suisse* s'efforcera de tenir ses lecteurs au courant de l'invention autrichienne, si phénoménale qu'elle a, d'après la description ci-dessus, toutes les apparences d'une gasconnade ou d'une mystification.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE

Le Comité genevois de la fête de 1860 aux sections de la Société militaire fédérale.

Chers frères d'armes,

Pour faire suite à l'appel qui vous a été adressé par le Comité central, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le programme de la fête qui aura lieu à Genève les 4, 5 et 6 du mois d'août prochain.

Les circonstances actuelles sont sans doute bien faites pour retremper le patriotisme de tous les Suisses, pour ranimer ce zèle et cet esprit de dévouement qui, chez eux, ne font jamais défaut au moment du besoin, pour rappeler enfin à chacun l'importance de nos institutions militaires, sur lesquelles reposent les premiers intérêts et l'existence même de la patrie. Aussi nous pouvons espérer qu'en ce moment, plus que jamais, vous viendrez en grand nombre à cette solennité et que notre position à l'extrême frontière sera pour vous une raison de plus d'y assister. Votre présence à Genève sera saluée avec joie et sera une fête non point seulement pour nous vos frères d'armes, mais aussi pour le peuple genevois tout entier. De notre côté, nous serons heureux de faire tous nos efforts pour vous recevoir dignement, et nous croyons pouvoir le dire, si quelque chose devait être au-dessous de nos intentions, ce n'est ni la cordialité, ni l'esprit fédéral, ni le dévouement à nos confédérés qui feront défaut dans la section de Genève.